

L'Assemblée, M. Brunet et M. Trépo, déposent demain du début de la séance, une proposition de loi tendant à fixer au 15 juin, l'ouverture de la pêche à la ligne, toutes les fois que le 15 juin tombera un dimanche. Cette proposition est déposée au nom de la Commission de l'Agriculture. On sait que la loi actuelle fixe l'ouverture de la pêche au dimanche qui suit le 15 juin.

Le Congrès des Donateurs du service actif

Paris, 3 juin. — Le Congrès général des Donateurs du service actif, qui s'est tenu à Paris, sous la présidence de M. L. de Launay, a été présidé par M. P. de Launay, président de la Commission de l'Union, et a été consacré à la vérification des mandats et à la discussion des rapports de la Commission. M. de Launay a lu son rapport, et M. P. de Launay a répondu à ses vœux. Le Congrès a décidé de faire adopter les deux propositions de résolution de son programme, et de les adresser au ministre de la Guerre, et au ministre des Finances, avec le directeur général, avec la commission des pensions civiles et militaires.

Le déplacement des agents d'étapes

Paris, 3 juin. — Les agents d'étapes ont été déplacés après avoir été dépourvus de leur fonction. Le ministre de la Guerre a décidé de les remplacer par des militaires de carrière. Cette mesure a été prise pour améliorer le service et pour assurer la continuité de l'action administrative. Les agents d'étapes ont été remplacés par des militaires de carrière, ce qui permettra de mieux assurer le service et de garantir la continuité de l'action administrative.

Le dogme des 3 ans

Le général Pédoya boycotté par un inspecteur d'académie. Un protestation du conseil municipal de Lyon.

Le crime de l'avenue de l'Opéra

Paris, 3 juin. — M. Lucien Mauger, directeur de la compagnie d'Assurances françaises, qui tombe hier sous les balles de son beau-frère, M. Alfred Debar, représentant de commerce, dans les circonstances que nous avons exposées, a succombé dans la nuit à la clinique de la rue de Valenciennes, à l'âge de 52 ans. M. Debar, qui est un homme de bien, a été arrêté et est détenu à la prison de la rue de Valenciennes.

Le crime d'un dévoyé

Paris, 3 juin. — Un jeune homme pénétrait hier, vers quatre heures de l'après-midi, chez M. Hirsch, agent de manufactures, rue de Valenciennes, 27. Le jeune homme, qui se nomme R., a été arrêté par M. Hirsch, qui a appelé la police. Le jeune homme a été arrêté et est détenu à la prison de la rue de Valenciennes.

Le sous-marin "Pluviose" a failli couler

Cherbourg, 3 juin. — Par suite de la négligence d'un homme chargé de la tenue d'un sous-marin "Pluviose", qui effectuait des exercices dans le port de Cherbourg, a failli couler. Le sous-marin a été relevé et est resté à quai.

L'escroc aux bons de poste

Trouville, 3 juin. — Un individu présentait hier au bureau de poste de Trouville un mandat de 250 francs et un bon de poste de 20 francs. L'individu a été arrêté par la police et est détenu à la prison de Trouville.

Les conséquences tragiques de l'acquiescement des trois personnes

Nogent-sur-Seine, 3 juin. — L'affaire des viandes saumonnées, qui a été l'objet d'un grand scandale, a eu des conséquences tragiques. Trois personnes ont été tuées par le poison qui avait été versé dans les viandes. Les responsables ont été arrêtés et sont détenus à la prison de Nogent-sur-Seine.

L'affaire Redl

Vienna, 3 juin. — La mystérieuse disparition de Redl, qui a été l'objet d'un grand scandale, a été résolue. Redl a été retrouvé et est détenu à la prison de Vienna.

Les inondations dans le midi

Bayonne, 3 juin. — Une crue subite de la Nive, la rivière qui a sa source dans les Pyrénées et se jette dans l'Adour, près de Bayonne, a causé des dégâts considérables. Les inondations ont touché de nombreuses communes et ont causé de nombreuses victimes.

Le retour du boxeur Carpentier

Paris, 3 juin. — Georges Carpentier, le héros du match de Gand, est rentré à Paris aujourd'hui, par le rapide de Bruxelles. Carpentier a été accueilli par une foule de supporters et a été félicité pour sa victoire.

Une plaisanterie stupide

Paris, 3 juin. — La succursale de l'agence Havas à Nantes a été fermée après-midi, par téléphone de Paris, une information annonçant qu'un Zepplin, monté par onze officiers allemands, avait été pris par la marine française et avait été détruit. Cette plaisanterie a été faite par un journaliste et a été considérée comme stupide.

L'attentat contre les dragons de Provins

Provins, 3 juin. — L'agression que nous avons relatée hier, et dont faillit être victime la femme d'un officier de dragons, a été évitée. Les dragons ont été arrêtés et sont détenus à la prison de Provins.

Dans la région

LA MAISON DE L'OUVRIER. Quelques questions embarrassantes au sujet de la loi sur les habitations ouvrières.

L'article que nous avons publié dans le numéro du 30 mai dernier, sur l'application de la loi sur les habitations ouvrières, nous a valu de très nombreuses demandes de renseignements. Nous en sommes heureux, puisque cela prouve que nous avons pu intéresser nos lecteurs, et indépendamment des réponses particulières que nous pourrions être amenés à donner, nous avons pu publier un article général sur les questions que nous traitons, et qui nous permettent de donner un aperçu de la loi.

Les avantages de la loi. Pour plus de clarté, rappelons brièvement ce que c'est que la loi sur les habitations ouvrières. C'est une loi visant à améliorer les conditions de logement des ouvriers en leur permettant de louer des maisons à un prix plus modique.

La possibilité pour l'ouvrier de se faire construire une maison doit lui devenir un avantage. La possibilité pour certaines sociétés de construire des maisons pour les ouvriers, et de louer ces maisons à un prix plus modique, est un avantage pour les ouvriers.

Quelques cas embarrassants. Les lettres que nous avons reçues nous montrent que les avantages de la loi ne sont pas toujours bien compris par les ouvriers. Nous allons donc examiner quelques cas embarrassants.

Un agent de police vitriolé

LA VITRIOLEUSE DIT : « IL M'AVAIT ABANDONNÉ ME VOYANT SUR LE POINT D'ÊTRE MORT. » Hier mardi, vers midi trois quarts, les agents de police Daugues et Hespel, se rendant dans un hôtel qui se trouvait sur le pont Saint-Vincent de Paul.

Un agent de police vitriolé. Hier mardi, vers midi trois quarts, les agents de police Daugues et Hespel, se rendant dans un hôtel qui se trouvait sur le pont Saint-Vincent de Paul.

Un agent de police vitriolé. Hier mardi, vers midi trois quarts, les agents de police Daugues et Hespel, se rendant dans un hôtel qui se trouvait sur le pont Saint-Vincent de Paul.

Un agent de police vitriolé. Hier mardi, vers midi trois quarts, les agents de police Daugues et Hespel, se rendant dans un hôtel qui se trouvait sur le pont Saint-Vincent de Paul.

Un agent de police vitriolé. Hier mardi, vers midi trois quarts, les agents de police Daugues et Hespel, se rendant dans un hôtel qui se trouvait sur le pont Saint-Vincent de Paul.

Un agent de police vitriolé. Hier mardi, vers midi trois quarts, les agents de police Daugues et Hespel, se rendant dans un hôtel qui se trouvait sur le pont Saint-Vincent de Paul.

Un agent de police vitriolé. Hier mardi, vers midi trois quarts, les agents de police Daugues et Hespel, se rendant dans un hôtel qui se trouvait sur le pont Saint-Vincent de Paul.

Un agent de police vitriolé. Hier mardi, vers midi trois quarts, les agents de police Daugues et Hespel, se rendant dans un hôtel qui se trouvait sur le pont Saint-Vincent de Paul.

Un agent de police vitriolé. Hier mardi, vers midi trois quarts, les agents de police Daugues et Hespel, se rendant dans un hôtel qui se trouvait sur le pont Saint-Vincent de Paul.

Un agent de police vitriolé. Hier mardi, vers midi trois quarts, les agents de police Daugues et Hespel, se rendant dans un hôtel qui se trouvait sur le pont Saint-Vincent de Paul.

Un agent de police vitriolé. Hier mardi, vers midi trois quarts, les agents de police Daugues et Hespel, se rendant dans un hôtel qui se trouvait sur le pont Saint-Vincent de Paul.

Le crime de Leers

DELEMAZURE SERAIT L'ASSASSIN DU MESSIEUR VITAL ? Dans la soirée de samedi, un sieur Henri Delemaure, 25 ans, né à Tourcoing, et présentant au poste de police de la rue Saint-

Le crime de Leers. Dans la soirée de samedi, un sieur Henri Delemaure, 25 ans, né à Tourcoing, et présentant au poste de police de la rue Saint-

Le crime de Leers. Dans la soirée de samedi, un sieur Henri Delemaure, 25 ans, né à Tourcoing, et présentant au poste de police de la rue Saint-

Le crime de Leers. Dans la soirée de samedi, un sieur Henri Delemaure, 25 ans, né à Tourcoing, et présentant au poste de police de la rue Saint-

Le crime de Leers. Dans la soirée de samedi, un sieur Henri Delemaure, 25 ans, né à Tourcoing, et présentant au poste de police de la rue Saint-

Le crime de Leers. Dans la soirée de samedi, un sieur Henri Delemaure, 25 ans, né à Tourcoing, et présentant au poste de police de la rue Saint-

Le crime de Leers. Dans la soirée de samedi, un sieur Henri Delemaure, 25 ans, né à Tourcoing, et présentant au poste de police de la rue Saint-

Le crime de Leers. Dans la soirée de samedi, un sieur Henri Delemaure, 25 ans, né à Tourcoing, et présentant au poste de police de la rue Saint-

Le crime de Leers. Dans la soirée de samedi, un sieur Henri Delemaure, 25 ans, né à Tourcoing, et présentant au poste de police de la rue Saint-

Le crime de Leers. Dans la soirée de samedi, un sieur Henri Delemaure, 25 ans, né à Tourcoing, et présentant au poste de police de la rue Saint-

Le crime de Leers. Dans la soirée de samedi, un sieur Henri Delemaure, 25 ans, né à Tourcoing, et présentant au poste de police de la rue Saint-

Le Congrès de l'Union Générale des Donateurs

Paris, 3 juin. — Les débats de l'Assemblée ont été très intéressants. Les résolutions qui ont été adoptées sont très importantes et ont été votées à l'unanimité.

Le Congrès de l'Union Générale des Donateurs. Paris, 3 juin. — Les débats de l'Assemblée ont été très intéressants. Les résolutions qui ont été adoptées sont très importantes et ont été votées à l'unanimité.

Le Congrès de l'Union Générale des Donateurs. Paris, 3 juin. — Les débats de l'Assemblée ont été très intéressants. Les résolutions qui ont été adoptées sont très importantes et ont été votées à l'unanimité.

Le Congrès de l'Union Générale des Donateurs. Paris, 3 juin. — Les débats de l'Assemblée ont été très intéressants. Les résolutions qui ont été adoptées sont très importantes et ont été votées à l'unanimité.

Le Congrès de l'Union Générale des Donateurs. Paris, 3 juin. — Les débats de l'Assemblée ont été très intéressants. Les résolutions qui ont été adoptées sont très importantes et ont été votées à l'unanimité.

Le Congrès de l'Union Générale des Donateurs. Paris, 3 juin. — Les débats de l'Assemblée ont été très intéressants. Les résolutions qui ont été adoptées sont très importantes et ont été votées à l'unanimité.

Le Congrès de l'Union Générale des Donateurs. Paris, 3 juin. — Les débats de l'Assemblée ont été très intéressants. Les résolutions qui ont été adoptées sont très importantes et ont été votées à l'unanimité.

Le Congrès de l'Union Générale des Donateurs. Paris, 3 juin. — Les débats de l'Assemblée ont été très intéressants. Les résolutions qui ont été adoptées sont très importantes et ont été votées à l'unanimité.

Le Congrès de l'Union Générale des Donateurs. Paris, 3 juin. — Les débats de l'Assemblée ont été très intéressants. Les résolutions qui ont été adoptées sont très importantes et ont été votées à l'unanimité.

Le Congrès de l'Union Générale des Donateurs. Paris, 3 juin. — Les débats de l'Assemblée ont été très intéressants. Les résolutions qui ont été adoptées sont très importantes et ont été votées à l'unanimité.

Le Congrès de l'Union Générale des Donateurs. Paris, 3 juin. — Les débats de l'Assemblée ont été très intéressants. Les résolutions qui ont été adoptées sont très importantes et ont été votées à l'unanimité.

A propos de la manifestation pour Jeanne d'Arc

M. Klotz a-t-il écrit à la tribune ? Paris, 3 juin. — A la suite des déclarations faites à la séance de la Chambre par M. Klotz, ministre de l'Intérieur, touchant la mise à la retraite de M. Toussier, directeur de la police municipale, et des déclarations de M. Klotz, ministre de l'Intérieur, touchant la mise à la retraite de M. Toussier, directeur de la police municipale, et des déclarations de M. Klotz, ministre de l'Intérieur, touchant la mise à la retraite de M. Toussier, directeur de la police municipale.

A propos de la manifestation pour Jeanne d'Arc. M. Klotz a-t-il écrit à la tribune ? Paris, 3 juin. — A la suite des déclarations faites à la séance de la Chambre par M. Klotz, ministre de l'Intérieur, touchant la mise à la retraite de M. Toussier, directeur de la police municipale, et des déclarations de M. Klotz, ministre de l'Intérieur, touchant la mise à la retraite de M. Toussier, directeur de la police municipale.

A propos de la manifestation pour Jeanne d'Arc. M. Klotz a-t-il écrit à la tribune ? Paris, 3 juin. — A la suite des déclarations faites à la séance de la Chambre par M. Klotz, ministre de l'Intérieur, touchant la mise à la retraite de M. Toussier, directeur de la police municipale, et des déclarations de M. Klotz, ministre de l'Intérieur, touchant la mise à la retraite de M. Toussier, directeur de la police municipale.

A propos de la manifestation pour Jeanne d'Arc. M. Klotz a-t-il écrit à la tribune ? Paris, 3 juin. — A la suite des déclarations faites à la séance de la Chambre par M. Klotz, ministre de l'Intérieur, touchant la mise à la retraite de M. Toussier, directeur de la police municipale, et des déclarations de M. Klotz, ministre de l'Intérieur, touchant la mise à la retraite de M. Toussier, directeur de la police municipale.

A propos de la manifestation pour Jeanne d'Arc. M. Klotz a-t-il écrit à la tribune ? Paris, 3 juin. — A la suite des déclarations faites à la séance de la Chambre par M. Klotz, ministre de l'Intérieur, touchant la mise à la retraite de M. Toussier, directeur de la police municipale, et des déclarations de M. Klotz, ministre de l'Intérieur, touchant la mise à la retraite de M. Toussier, directeur de la police municipale.

A propos de la manifestation pour Jeanne d'Arc. M. Klotz a-t-il écrit à la tribune ? Paris, 3 juin. — A la suite des déclarations faites à la séance de la Chambre par M. Klotz, ministre de l'Intérieur, touchant la mise à la retraite de M. Toussier, directeur de la police municipale, et des déclarations de M. Klotz, ministre de l'Intérieur, touchant la mise à la retraite de M. Toussier, directeur de la police municipale.

A propos de la manifestation pour Jeanne d'Arc. M. Klotz a-t-il écrit à la tribune ? Paris, 3 juin. — A la suite des déclarations faites à la séance de la Chambre par M. Klotz, ministre de l'Intérieur, touchant la mise à la retraite de M. Toussier, directeur de la police municipale, et des déclarations de M. Klotz, ministre de l'Intérieur, touchant la mise à la retraite de M. Toussier, directeur de la police municipale.

A propos de la manifestation pour Jeanne d'Arc. M. Klotz a-t-il écrit à la tribune ? Paris, 3 juin. — A la suite des déclarations faites à la séance de la Chambre par M. Klotz, ministre de l'Intérieur, touchant la mise à la retraite de M. Toussier, directeur de la police municipale, et des déclarations de M. Klotz, ministre de l'Intérieur, touchant la mise à la retraite de M. Toussier, directeur de la police municipale.

A propos de la manifestation pour Jeanne d'Arc. M. Klotz a-t-il écrit à la tribune ? Paris, 3 juin. — A la suite des déclarations faites à la séance de la Chambre par M. Klotz, ministre de l'Intérieur, touchant la mise à la retraite de M. Toussier, directeur de la police municipale, et des déclarations de M. Klotz, ministre de l'Intérieur, touchant la mise à la retraite de M. Toussier, directeur de la police municipale.

A propos de la manifestation pour Jeanne d'Arc. M. Klotz a-t-il écrit à la tribune ? Paris, 3 juin. — A la suite des déclarations faites à la séance de la Chambre par M. Klotz, ministre de l'Intérieur, touchant la mise à la retraite de M. Toussier, directeur de la police municipale, et des déclarations de M. Klotz, ministre de l'Intérieur, touchant la mise à la retraite de M. Toussier, directeur de la police municipale.

A propos de la manifestation pour Jeanne d'Arc. M. Klotz a-t-il écrit à la tribune ? Paris, 3 juin. — A la suite des déclarations faites à la séance de la Chambre par M. Klotz, ministre de l'Intérieur, touchant la mise à la retraite de M. Toussier, directeur de la police municipale, et des déclarations de M. Klotz, ministre de l'Intérieur, touchant la mise à la retraite de M. Toussier, directeur de la police municipale.

LA R. P. AU SENAT

Le lâchage du quotient

LES DECLARATIONS DE M. KLOTZ A LA COMMISSION SENATORIALE DE LA LOI SUR LES HABITATIONS OUVRIÈRES. Paris, 3 juin. — La commission sénatoriale de la loi sur les habitations ouvrières, présidée par M. Klotz, ministre de l'Intérieur, a tenu hier une séance à la Chambre des députés. M. Klotz a fait une déclaration sur le projet de loi et a répondu aux questions des sénateurs.

LA R. P. AU SENAT. Le lâchage du quotient. Paris, 3 juin. — La commission sénatoriale de la loi sur les habitations ouvrières, présidée par M. Klotz, ministre de l'Intérieur, a tenu hier une séance à la Chambre des députés. M. Klotz a fait une déclaration sur le projet de loi et a répondu aux questions des sénateurs.

LA R. P. AU SENAT. Le lâchage du quotient. Paris, 3 juin. — La commission sénatoriale de la loi sur les habitations ouvrières, présidée par M. Klotz, ministre de l'Intérieur, a tenu hier une séance à la Chambre des députés. M. Klotz a fait une déclaration sur le projet de loi et a répondu aux questions des sénateurs.

LA R. P. AU SENAT. Le lâchage du quotient. Paris, 3 juin. — La commission sénatoriale de la loi sur les habitations ouvrières, présidée par M. Klotz, ministre de l'Intérieur, a tenu hier une séance à la Chambre des députés. M. Klotz a fait une déclaration sur le projet de loi et a répondu aux questions des sénateurs.

LA R. P. AU SENAT. Le lâchage du quotient. Paris, 3 juin. — La commission sénatoriale de la loi sur les habitations ouvrières, présidée par M. Klotz, ministre de l'Intérieur, a tenu hier une séance à la Chambre des députés. M. Klotz a fait une déclaration sur le projet de loi et a répondu aux questions des sénateurs.

LA R. P. AU SENAT. Le lâchage du quotient. Paris, 3 juin. — La commission sénatoriale de la loi sur les habitations ouvrières, présidée par M. Klotz, ministre de l'Intérieur, a tenu hier une séance à la Chambre des députés. M. Klotz a fait une déclaration sur le projet de loi et a répondu aux questions des sénateurs.

LA R. P. AU SENAT. Le lâchage du quotient. Paris, 3 juin. — La commission sénatoriale de la loi sur les habitations ouvrières, présidée par M. Klotz, ministre de l'Intérieur, a tenu hier une séance à la Chambre des députés. M. Klotz a fait une déclaration sur le projet de loi et a répondu aux questions des sénateurs.

LA R. P. AU SENAT

Le lâchage du quotient

LES DECLARATIONS DE M. KLOTZ A LA COMMISSION SENATORIALE DE LA LOI SUR LES HABITATIONS OUVRIÈRES. Paris, 3 juin. — La commission sénatoriale de la loi sur les habitations ouvrières, présidée par M. Klotz, ministre de l'Intérieur, a tenu hier une séance à la Chambre des députés. M. Klotz a fait une déclaration sur le projet de loi et a répondu aux questions des sénateurs.

LA R. P. AU SENAT. Le lâchage du quotient. Paris, 3 juin. — La commission sénatoriale de la loi sur les habitations ouvrières, présidée par M. Klotz, ministre de l'Intérieur, a tenu hier une séance à la Chambre des députés. M. Klotz a fait une déclaration sur le projet de loi et a répondu aux questions des sénateurs.

LA R. P. AU SENAT. Le lâchage du quotient. Paris, 3 juin. — La commission sénatoriale de la loi sur les habitations ouvrières, présidée par M. Klotz, ministre de l'Intérieur, a tenu hier une séance à la Chambre des députés. M. Klotz a fait une déclaration sur le projet de loi et a répondu aux questions des sénateurs.

LA R. P. AU SENAT. Le lâchage du quotient. Paris, 3 juin. — La commission sénatoriale de la loi sur les habitations ouvrières, présidée par M. Klotz, ministre de l'Intérieur, a tenu hier une séance à la Chambre des députés. M. Klotz a fait une déclaration sur le projet de loi et a répondu aux questions des sénateurs.

LA R. P. AU SENAT. Le lâchage du quotient. Paris, 3 juin. — La commission sénatoriale de la loi sur les habitations ouvrières, présidée par M. Klotz, ministre de l'Intérieur, a tenu hier une séance à la Chambre des députés. M. Klotz a fait une déclaration sur le projet de loi et a répondu aux questions des sénateurs.

LA R. P. AU SENAT. Le lâchage du quotient. Paris, 3 juin. — La commission sénatoriale de la loi sur les habitations ouvrières, présidée par M. Klotz, ministre de l'Intérieur, a tenu hier une séance à la Chambre des députés. M. Klotz a fait une déclaration sur le projet de loi et a répondu aux questions des sénateurs.

LA R. P. AU SENAT. Le lâchage du quotient. Paris, 3 juin. — La commission sénatoriale de la loi sur les habitations ouvrières, présidée par M. Klotz, ministre de l'Intérieur, a tenu hier une séance à la Chambre des députés. M. Klotz a fait une déclaration sur le projet de loi et a répondu aux questions des sénateurs.